FRANCIS GHILÈS

L'ARMÉE A-T-ELLE UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ?

CHRONIQUE DE DOUZE ANNÉES DE COMPROMIS INCERTAINS

EN 1986, LA CHUTE DES COURS DU PÉTROLE privait l'Algérie de la moitié de ses revenus en devises. Quatre années plus tard, l'effondrement de l'URSS forçait le pays à réexaminer sa politique de non-alignement, lui imposant de relever ce second défi alors que ses dirigeants n'avaient pas su se mettre d'accord sur la réponse à apporter au premier. Le temps est une ressource rare : elle manque cruellement aux dirigeants algériens. L'ampleur des contraintes externes et internes explique la mise en veilleuse des réformes lancées entre 1989 et 1991. Le président Chadli Bendjedid a aussi échoué parce qu'il n'a jamais voulu se donner les instruments de sa politique.

LA CRISE ÉTOUFFÉE : 1986-1988

Jusqu'au milieu des années 1980, un contrat tacite lie la haute hiérarchie militaire et les dirigeants du parti unique, le Front de libération nationale (FLN), à la masse des Algériens : aux premiers le pouvoir et la parole, aux seconds le pain subventionné, la santé et l'éducation gratuites – et le droit de se taire. L'accès privilégié aux ressources, qui était facilité par le monopole de l'État sur le commerce extérieur, est brutalement remis en cause en 1986. L'État est contraint de réduire ses subventions et n'est plus en mesure d'offrir des emplois aux centaines de milliers d'Algériens qui arrivent sur le marché du travail chaque année. Malgré ces événements, rares sont ceux dans la classe dirigeante qui prennent conscience que la pénurie de biens est d'autant plus vivement ressentie par la population qu'elle succède à une période de satisfaction relative, confortée, après l'avènement de Chadli Ben-

djedid à la présidence, en 1979, par l'importation massive de biens de consommation.

La structure même du pouvoir milite contre une prise de conscience rapide des défis nouveaux et l'élaboration d'une stratégie qui puisse y répondre. Le premier cercle du pouvoir est tenu par Larbi Belkheir, alors directeur de cabinet du président de la République, qui utilise la belle-famille de Chadli, le second est celui du FLN. Le Premier ministre Abdelhamid Brahimi n'a jamais su jouer du pouvoir. Ce jeu, non arbitré par Chadli, mène à une situation de blocage.

Pris de panique devant l'ampleur de la crise financière, le Premier ministre a alors recours à des emprunts courts, de dix-huit mois de maturité ou moins. La dette extérieure passe ainsi de 16 milliards de dollars à la fin de 1984 à 26 milliards de dollars en 1989, son service
86 grimpant de 50 % des recettes d'exportations à la fin de 1985 à 75 % à partir de 1988. Avec l'immobilisme de la haute administration et la dégradation de l'image de marque de l'Algérie à l'extérieur, l'implacable contrainte externe que constituent les échéances de la dette est l'une des trois difficultés que l'équipe de Mouloud Hamrouche échouera à surmonter pendant les vingt mois où elle sera aux affaires.

Cette situation est d'autant plus grave qu'en 1986 le taux de recouvrement dans les champs de pétrole algériens est un des plus bas du monde. La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a des cadres compétents, mais manque à ce point de moyens techniques et financiers qu'elle n'est plus en mesure de remplir le quota d'exportation de pétrole que lui accorde alors l'OPEP. La révision des règles très restrictives qui régissent les activités des compagnies étrangères en Algérie s'impose.

La réduction inévitable des importations d'intrants et de produits semi-finis dont les unités industrielles algériennes sont si dépendantes se fait dans une grande incohérence. Aucune stratégie à moyen terme n'est élaborée qui fixe la moindre hiérarchie aux importations : une raison clé de cet état de choses est à chercher dans la décentralisation des grandes sociétés nationales du début des années 1980 qui aboutit à une multiplication des monopoles, et non à la création d'une véritable concurrence : les rentes d'argent et administratives sont ainsi multipliées, et le nombre d'acteurs et donc de possibilités de blocage accru.

L'armée est occupée pour sa part à se disputer une rente qui a fortement augmenté après que le prix du baril est monté à 40 dollars en 1981. Elle se préoccupe peu de politique, encore moins de gestion économique ni de réformes, des frontières, ou même de sa propre

modernisation, ce qui lui vaudra cette remarque cruelle du roi Hassan II : « Une armée de Honda ne me fait pas peur. »

Le Premier ministre, que l'homme de la rue appelle « Brahimi la Science » tant ses interventions publiques sont pompeuses, se persuade que le prix du pétrole va remonter très vite, conviction partagée par de nombreux hauts cadres techniques.

C'est dans ce contexte que le président met en place à la présidence ce qui deviendra vite un gouvernement *bis*. Larbi Belkheir a la charge des départements de souveraineté – Défense, Intérieur, Affaires étrangères –, Mouloud Hamrouche, des départements techniques – Agriculture et Économie. Hamrouche, nommé secrétaire général de la présidence, a été secrétaire du gouvernement et maîtrise remarquablement ses dossiers : le visage coupé à la serpe, il est simple et possède un sens marqué de l'humour noir. Il est peu connu à l'étranger, notamment en France. Quand il sera nommé Premier ministre, en 1989, la DST, dont l'opinion pèse lourd à Paris sur les dossiers nord-africains, mettra quelque temps à prendre la mesure d'un homme qui, à la différence de tant de ses pairs, n'a jamais eu de liens avec elle. Dès son arrivée, Mouloud Hamrouche met en place un groupe de travail, dirigé par Ghazi Hidouci et rapidement étoffé par des cadres, *brillants experts*, venus comme lui du secrétariat d'État au Plan.

Le bilan de la maison Algérie est complété en 1988 et publié l'année suivante. *Les Cahiers de la réforme* constituent pour le lecteur averti de documents officiels algériens une surprise de taille : 1 000 pages d'analyse sans complaisance des problèmes accumulés depuis 1962 dans la gestion économique et sociale du pays, écrites d'une plume élégante et claire, celle d'Abderrahmane Roustoumi Hadj Nacer, futur gouverneur de la Banque d'Algérie. Ce document fondamental n'attira pas l'attention de la presse internationale et ne fut que rarement analysé[1].

Les réformateurs ont une vision institutionnelle et juridique globale des changements économiques et financiers à apporter pour briser le carcan bureaucratique qui étouffe l'économie algérienne. D'où leur souci de réhabiliter les instruments monétaires et financiers : ils veulent que la planche à billets cesse de fonctionner de façon automatique

1. Georges Corm a consacré aux *Cahiers de la réforme* une excellente analyse dans « La réforme économique en Algérie : une réforme mal aimée », in *Maghreb-Machrek*, n° 139, janvier-mars 1993. Voir aussi Francis Ghilès, « Regenerating Algeria's Agrarian Revolution », *Financial Times*, 1er février 1990.

pour combler les déficits du secteur public, que le dinar cesse d'être simplement une unité de compte, que soit mis fin une fois pour toutes à l'allocation centralisée des ressources financières, dont le résultat le plus criant est la faible efficacité de l'investissement. La restructuration industrielle n'est pas abordée dans le détail, mais des études approfondies sont menées sur les 420 grandes entreprises d'État, dont la production représente plus des trois quarts de l'activité industrielle de l'Algérie. L'analyse insiste sur la séparation des fonctions industrielles et commerciales dans le secteur public. La planification doit être bouleversée, décentralisée et assouplie. Le corollaire en est le rétablissement du droit de propriété classique et des instruments juridiques de l'économie de marché pour ce qui touche tant aux entreprises d'État que privées. Enfin, le document affirme la nécessité d'attribuer des
88 droits fonciers réels aux travailleurs de la terre. La gestion des terres de l'État, les plus riches du pays, est condamnée sans appel : l'énormité des déficits et l'incapacité de plus en plus grande de l'agriculture à nourrir le pays sont proprement édifiantes.

C'est dans le domaine agricole que des réformes sont appliquées dès le début de 1987 et rapidement menées à bien. La fiction de l'autogestion est abandonnée et le règlement des litiges confié à la justice. Rien ne souligne mieux la nature radicale des réformes que le travail fait dans ce domaine : retrouver leurs terres nationalisées au début des années 1970 ou devenir les vrais propriétaires d'une terre qu'ils cultivent depuis un quart de siècle convainc les agriculteurs de l'honnêteté de Mouloud Hamrouche.

Le retour aux normes libérales classiques est beaucoup plus complexe à organiser dans le domaine industriel où les réformateurs ont à cœur d'éviter que le patrimoine de l'État soit bradé aux intérêts privés ou étrangers.

La Crise Ouverte : 1988-1992

L'Algérie ne disposa que de trois ans et trois mois pour mener à bien la réforme de ses structures économiques : les réformateurs ne sont restés finalement au gouvernement que vingt et un mois. L'arrêt du processus de démocratisation et de réforme économique est dû à une conjonction de facteurs dont aucun ne peut être tenu isolément pour déterminant. Aux conflits internes s'ajoutent trois facteurs externes : l'effondrement de l'URSS, qui préoccupe plus les dirigeants occidentaux que la crise algérienne, dont peu mesurent l'ampleur ; la guerre

du Golfe, qui donne aux dirigeants du FIS l'illusion qu'ils peuvent exploiter l'émotion de la population pour prendre le pouvoir ; l'échec des réformateurs à convaincre la France du sérieux de leur projet et l'impuissance de celle-ci, contrairement à l'Italie et au Japon, à comprendre qu'elle a, une fois n'est pas coutume en Algérie, affaire à des gens qui ont une stratégie.

Conflits internes

Le 14 septembre 1988, le président Chadli menace les dirigeants qui s'opposent à ses réformes lors d'un discours provocateur, au Club des Pins près d'Alger, discours retransmis à la télévision. Quelques semaines plus tard, éclatent des émeutes encouragées en sous-main par le FLN et son secrétaire général, Cherif Messaadia, ainsi que la police, la DGSN. Les troubles s'étendent à tout le pays et le président échappe de peu à un coup d'État fomenté par ses pairs. Rétablissant son autorité après un discours à la nation, il renvoie le gouvernement et démet Cherif Messaadia ainsi que le général Madjdoub Lakehal Ayat, patron des services spéciaux de l'armée. Il nomme Kasdi Merbah Premier ministre avec pour tâche de mener de front des réformes politiques et économiques.

Kasdi Merbah est l'homme qui a imposé le colonel Chadli Bendjedid comme successeur de Houari Boumediene en 1978. Ancien directeur de la très crainte Sécurité militaire (SM), ministre maîtrisant bien les dossiers de l'industrie et de l'agriculture, il comprend vite tout le parti qu'il peut tirer des réformes. Homme de dossiers, connaissant à fond tous les acteurs depuis 1962, il renforce le poids du Premier ministre face à la présidence. Cela lui est d'autant plus facile que, par sa méconnaissance des dossiers techniques et son refus d'arbitrer durablement entre les clans, Chadli Bendjedid s'est mis dans une situation où il n'a plus la confiance de personne.

Le Premier ministre pense, comme beaucoup de ses pairs, que des réformes techniques suffiront. Néanmoins, dès mai 1989, le ministre des Finances, Sid Ahmed Ghozali, conclut un premier prêt *stand-by* avec le FMI alors que le ministre de l'Énergie, Sadek Boussena, engage une refonte de la politique de valorisation des hydrocarbures. Kasdi Merbah tente de desserrer l'étau de la dette : il étudie, avec des banques françaises, la possibilité de gager l'or des réserves de la Banque d'Algérie pour lever de nouveaux fonds, idée absurde qui n'aura pas de suites. Le Premier ministre comprend vite le parti qu'il peut tirer des réformes pour consolider ses clientèles, mais cette démarche salit l'esprit des

réformes et souligne à quel point Kasdi Merbah reste prisonnier d'un milieu pour lequel l'action politique est essentiellement affaire de manipulation[2].

Il aura fallu les émeutes de 1988 pour que les militaires prennent conscience de la profondeur de la crise. La torture est publiquement dénoncée, pour la première fois depuis 1962. Nombreux sont les militaires qui répugnent à un engagement répété et direct dans la répression. Et ils s'interrogent aussi sur leur rôle face à la population tout comme celle-ci s'est interrogée sur leur rôle pendant les émeutes. De nombreux jeunes officiers expriment, en privé, le dégoût que leur inspirent les dirigeants politiques et leur honte devant les témoignages de torture – pratique qui, à leurs yeux, entache l'honneur de l'armée. Le haut commandement, quant à lui, craint que certains militaires ne

soient tentés de passer du côté des islamistes.

Les militaires ne s'opposent pas alors à une évolution pluraliste du système politique et économique qu'ils savent nécessaire, à condition que la prééminence du rôle de l'armée ne soit pas remise en cause ni son accès aux ressources de la rente pétrolière. En 1989 et 1990, ils sont en attente. Leur retrait de la scène politique est entériné par la nouvelle constitution, approuvée à une très forte majorité le 23 février 1989.

Le gouvernement Hamrouche

Les réformes n'avancent guère pendant les neuf mois où Kasdi Merbah est aux affaires. Le 9 septembre 1989, Chadli Bendjedid le renvoie et le remplace par Mouloud Hamrouche, alors secrétaire général de la présidence de la République. Les réformateurs entrent en force dans le gouvernement : Ghazi Hidouci devient ministre des Finances, Smaïl Goumeziane ministre du Commerce, et Abderrahmane Hadj Nacer prend la direction de la Banque centrale. Le ministre de l'Énergie, Sadek Boussena, qui est acquis aux réformes, conserve son poste.

L'un des premiers gestes du nouveau Premier ministre est de supprimer les bureaux de prévention et de sécurité qui servaient à la SM d'antennes dans chaque administration et usine algériennes – ils seront rétablis par la suite. Mouloud Hamrouche n'est pas un inconnu en

2. Voir Francis Ghilès, « Algerian Party Comes Clean over Land Deals », *Financial Times*, 26 juillet 1990, notamment sur les dérapages qui ont permis à de hauts dignitaires et à des clients du Premier ministre de se faire attribuer des terres agricoles dans la région d'Alger et d'Oran, terres qu'ils se sont empressés de lotir pour construire. Cette politique explique bien des violences dans l'Algérois depuis quelques années.

Algérie mais, comme on l'a dit plus haut, il est mal connu des responsables français à Paris[3], de même que la nouvelle équipe dans son ensemble. Qui plus est, celle-ci se prend au sérieux et n'écoute pas les conseils. Les rapports entre les deux capitales se compliquent de deux autres facteurs : un ambassadeur de France à Alger, Jean Audibert, qui n'arrive pas à se débarrasser de manières de proconsul, sans doute héritées d'une longue carrière en Afrique, et le jeu des opposants algériens aux réformes qui trouveront des oreilles attentives à Paris.

Les réformateurs sont confrontés à trois défis pendant leur passage aux affaires. Le premier tient à ce que la haute administration algérienne, dérangée dans ses habitudes et ses intérêts ne veut ni comprendre ni, souvent, admettre les réformes. L'introduction de normes juridiques libérales – donc transparentes –, dérange les circuits commerciaux et financiers existant entre les sociétés d'État algériennes et leurs fournisseurs étrangers. Ces circuits parallèles, démultipliés par le nombre toujours plus grand des sociétés d'État algériennes, d'une part, et le recours au crédit à court terme, d'autre part, encouragent une corruption généralisée. Les banques internationales et les fournisseurs de l'Algérie font de gros bénéfices facilement et ne voient pas toujours les réformes d'un œil favorable. En particulier ceux qui, de

3. De tous les hommes politiques algériens, Mouloud Hamrouche, en dépit de l'immense chantier des réformes ouvert dès 1986, est le moins bien connu et le moins bien compris, notamment en France. Quatrième Premier ministre de l'Algérie indépendante, cette personnalité austère et discrète, homme de dossiers mais doté d'une profonde vision politique et économique des problèmes algériens, a d'abord été un pur produit de l'armée avant de devenir un véritable homme d'État.

Né en 1943 à Aïn Kercha, dans la région de Skikda (est), Hamrouche rejoint les rangs de l'ALN à l'âge de 16 ans, trouvant modèle en son frère aîné, officier et compagnon de Zighout Youcef (premier colonel de la 2e wilaya). Le FLN l'envoie alors suivre une formation militaire à Bagdad. A l'indépendance, il est officier instructeur dans la région d'El Asnam (rebaptisée plus tard Chleff). Il rejoint la direction du protocole à la présidence de la République sous Houari Boumediene. A la mort de ce dernier, dont il organise les obsèques nationales, il est promu directeur du protocole.

Secrétaire général du gouvernement sous la présidence de Chadli Bendjedid, il se familiarise avec les dossiers de l'économie et de l'aménagement du territoire. Travailleur infatigable et grand lecteur, il déploie toute son énergie à mettre en musique les réformes dès 1986, date à laquelle il devient secrétaire général de la présidence.

Ex-lieutenant-colonel de l'armée algérienne, Hamrouche succède à Kasdi Merbah comme Premier ministre avant d'être poussé vers la sortie par l'armée, lorsque celle-ci comprend que les réformes visent à mettre fin au système rentier et à doter le pays d'un ordre démocratique. Discret, parfois à l'excès, Mouloud Hamrouche a mal défendu son projet en France, estimant qu'il pouvait faire l'économie d'une campagne de marketing politique, et n'a pas trouvé les appuis qu'il aurait dû obtenir.

Paris, fournissent du blé, du sucre, du café et des céréales à Alger gagnent tant d'argent depuis 1962 en surfacturant leurs clients algériens et sans avoir à affronter de concurrents qu'ils ne cachent guère leur hostilité aux réformes.

Entre les grandes banques primaires et la Banque centrale, les relations tournent vite à une guerre de positions, les dirigeants des grandes entreprises publiques insistant pour que l'État règle les problèmes de déficit ainsi que les questions de financement extérieur avant de mettre en place des règles de marché.

Le Premier ministre sortant, Abdelhamid Brahimi, complique un peu plus la tâche de Mouloud Hamrouche quand il estime à 26 milliards les sommes détournées, chiffre qui correspond alors au montant de la dette extérieure du pays, accréditant l'idée que dette = corruption.
92 La loi sur le crédit et la monnaie, votée en juin 1990, qui libéralise l'investissement en Algérie et crée des conditions égales pour tout investisseur, qu'il soit public ou privé, algérien ou étranger, celle sur le registre du commerce et le règlement de la Banque d'Algérie, en mars 1992, qui décrète le principe de la liberté d'acquisition de moyens étrangers pour tout Algérien et la volonté d'aller vers une convertibilité généralisée, se heurtent au scepticisme de certains partenaires commerciaux de l'Algérie, notamment la France, et de certaines grandes banques internationales. Les sociétés multinationales, elles, jouent le jeu : entre juillet 1990 et décembre 1991, 131 dossiers d'investissements étrangers sont agréés par la Banque d'Algérie. Plus de 85 % du montant de ces investissements, qui sont le fait de sociétés telles que Rhône-Poulenc, Pfizer, Peugeot, Fiat, Daewoo, Air Products, Air liquide et Smithkline Beecham, sont concentrés dans l'industrie mécanique, la pétrochimie et les industries pharmaceutiques. Ils se montent à près de 2 milliards de dollars[4]. La volonté des sociétés internationales, notamment françaises, qui représentent un tiers des sommes prévues à investir en Algérie, est amplement démontrée[5].

Sadek Boussena se prépare à amender la loi sur les hydrocarbures de 1986 dans le but avoué d'ouvrir l'Algérie à l'investissement des compagnies étrangères plus largement qu'auparavant. Il lance trois autres chantiers, menés à terme aujourd'hui : la capacité du gazoduc

4. Bank of Algeria, *Investisseurs, Concessionnaires, Grossistes. Première évaluation*, décembre 1991.

5. Ambassade de France, Mission économique et financière, *Investissements et Concessions français en Algérie*, fiche du 15 octobre 1991.

Transmed qui, depuis 1983, achemine le gaz algérien en Italie est doublée ; un nouveau gazoduc, le gazoduc Maghreb-Europe, amène le gaz en Espagne, au Portugal et au Maroc ; enfin, les unités de liquéfaction de gaz naturel de Skikda et d'Arzew sont modernisées et leur capacité augmentée. Depuis 1988, les réformes dans ce secteur sont les seules qui aient abouti, permettant à l'Algérie de diversifier ses partenaires étrangers et d'être ainsi moins dépendante politiquement de l'Union européenne. Les États-Unis sont très présents dans ce domaine, tant au titre des contrats d'ingénierie pétrolière et gazière que de la recherche et de l'extraction d'hydrocarbures, leur présence apportant un contrepoids précieux, aux yeux d'Alger, à l'influence française[6].

Le deuxième défi que doit relever le Premier ministre est la quasi- 93
absence de réserves en devises qu'il trouve à la Banque d'Algérie : de l'ordre de 400 millions de dollars, non compris l'encaisse-or, ce qui représente quinze jours d'importations ; un service de la dette extérieure de l'ordre de 75 % de la valeur des exportations de biens et de services. Qui plus est, la confusion dans les dossiers de la dette extérieure est ahurissante : à l'incurie des politiques, qui font tout pour éviter les ajustements brutaux que la chute spectaculaire des recettes d'exportation aurait dû entraîner, s'ajoute l'irresponsabilité de ceux qui gèrent les finances extérieures de l'Algérie[7].

Les réformateurs tentent de convaincre les bailleurs de fonds de l'Algérie de refinancer la dette et d'éviter un rééchelonnement : ils parient sur le programme radical de libéralisation économique pour regagner la confiance de la communauté financière internationale. Les avantages et les inconvénients des deux politiques – rééchelonnement d'une part, refinancement de l'autre – font très rarement l'objet d'une analyse sereine dans la presse étrangère, notamment française, qui se fait l'écho des demandes abruptes des banques de l'Hexagone prêchant le rééchelonnement, ouvertement soutenues par le Trésor français qui bloque pendant neuf mois, à partir d'octobre, la proposition de la Communauté économique de consentir un prêt de soutien à la balance

6. Voir Francis Ghilès, « Algeria Aims to Push up Gas Sales », *Financial Times*, 25 janvier 1991 ; « New Perspectives for Algerian Gas », *ibid.*, 29 juillet 1992 ; et « España y el gas argelino », *Política exterio*, vol. IX, n° 44, avril-mai 1995.

7. Les recettes d'exportation chutent de 14 milliards de dollars en 1984 à 8,5-10 milliards entre 1986 et 1989.

des paiements algérienne du même type que celui qu'elle venait de consentir à la Hongrie[8].

Un rééchelonnement aurait eu l'avantage de procurer à l'Algérie une grande aisance financière pendant deux ou trois ans. Les inconvénients auraient été au nombre de quatre : une telle politique oblige le pays emprunteur à sortir du marché ; il entraîne immanquablement une interférence des bailleurs de fonds dans le déroulement du processus de la réforme ; il aurait mécontenté les banques japonaises, principaux bailleurs de fonds privés de l'Algérie ; enfin, les réformateurs ne voulaient pas un afflux d'argent frais, le risque étant que ceux qui étaient opposés aux réformes ne prennent prétexte de cet afflux pour freiner les réformes. L'objectif de la Banque d'Algérie était de desserrer l'étau de la dette.

94 Mais de nombreuses banques contrent la politique des réformateurs : en effet, les financements courts sont beaucoup plus rémunérateurs pour les créanciers et échappent à la nécessité de provisionner que les nouvelles réglementations du comité Cooke de la Banque des règlements internationaux vient d'imposer aux banques des pays de l'OCDE sur tout crédit moyen terme hors zone OCDE. Les crédits à court terme, notamment ceux affectés à l'importation de denrées alimentaires, permettent des commissions exorbitantes et, pour tout dire, une corruption rampante. A Alger comme à Paris et, dans une moindre mesure, dans d'autres capitales occidentales, des intérêts nombreux et puissants sont dérangés par les réformes. A Alger, certains journaux liés à des lobbies occultes n'hésitent pas à traîner les réformateurs dans la boue[9].

A la veille de l'invasion du Koweït, en août 1990, l'Irak obtient de la France qu'elle refinance sa dette bilatérale, essentiellement mili-

---

8. Voir Francis Ghilès, *Financial Times* : « Sparks of Revolution », 4 mai 1989 ; « Algeria's Bold U-Turn on the Road to Economic Reform », 1er janvier 1990 ; « Debt Service Bunching Causes Rescheduling Dilemna for Algeria », 12 décembre 1990 ; « Survey of Algeria », 28 janvier 1991 ; « EC Credit Gives Algerian Government Vote of Confidence », 9 juillet 1991 ; « Banks Seek Support for Algerian Debt Refinancing », 14 février 1992 ; « Algeria Ponders Prospect of More of the Same », 8 janvier 1993.

La France cédera en juin 1990, après le renvoi de Mouloud Hamrouche, et sur un montant bien moindre qu'initialement prévu. L'ambassadeur de France à Alger critiquera publiquement le refinancement de sa dette bilatérale consentie par l'Italie à l'Algérie – une « diplomatie de pacotille, de paquet cadeau [et] de pochettes surprises », déclare-t-il à *La Semaine d'Algérie* (19-25 novembre 1991).

9. Voir *L'Hebdo libéré*, n° 33, du 13 novembre 1991, « Ces banquiers qui voulaient déstabiliser l'Algérie ».

taire. L'Algérie échoue à obtenir le même traitement alors que sa dette de 33 milliards de francs est civile et du même ordre de grandeur. En effet, certains responsables sont convaincus que l'Algérie va droit au mur. Ils estiment que les réformes ont peu de chance de succès, connaissent mal les réformateurs, s'étonnent de se trouver face à de hauts responsables algériens qui ont leurs propres idées et ne sont pas corrompus : autant rééchelonner tout de suite que plus tard. Le Trésor se prévaut, par ailleurs, de la présidence française du Club de Paris et d'une orthodoxie stricte pour refuser toute nouvelle technique financière[10]. Enfin, le lobby algérien à Paris est formé de compagnies françaises qui ont trop l'habitude de traiter avec les monopoles algériens pour appuyer une politique de réformes hardies. De concert avec de nombreux hauts fonctionnaires qui considèrent que l'Algérie est le pré carré de la France, ils voient d'un mauvais œil une politique qui, si elle réussissait, rendrait l'Algérie moins dépendante de la France : politique à courte vue que l'on retrouve en Afrique noire. Seul Raymond Barre critique le manque de hardiesse de la France et souhaite que Paris apporte un appui plus marqué à la politique de réformes menée à Alger, notamment en accordant à l'Algérie un différé sur le paiement d'une partie de la dette due à la France. Il n'est pas entendu[11].

Le troisième défi a pour nom la perte de crédibilité de l'Algérie au plan international. La victoire du FIS aux élections municipales de juin 1990 et la crise provoquée par l'invasion du Koweït, quelques semaines plus tard, sèmeront sur le chemin de Mouloud Hamrouche des embûches supplémentaires. De nombreux commentateurs attribuent au Premier ministre la décision de reconnaître le FIS : en réalité, c'est son prédécesseur qui a pris cette décision, en accord avec le chef de l'État. Le décret de reconnaissance du FIS est signé par le ministre de l'Intérieur Aboubakr Belkaïd, le 25 août 1989, soit deux semaines avant le limogeage de Kasdi Merbah. Nombre d'acteurs de la scène politique décident alors de jouer la carte FIS, dès lors que cela leur permet de contrer leurs adversaires : cette fuite en avant conduira Chadli Bendjedid à s'en prendre à l'ancienne direction du FLN et à

10. La technique de la mise en gage de bons du Trésor américains, dits à « coupons zéro », à titre de garantie pour les prêteurs et qui a été mise en œuvre par le Mexique en 1988 avec l'appui des États-Unis avait été proposée par la Banque d'Algérie.

11. Voir Francis Ghilès, « France Divided on Arab Links », *Financial Times*, 17 mars 1992.

certains chefs de la SM, dont Kasdi Merbah, lequel joue contre le président et les réformateurs.

Pendant la crise qui suit l'invasion du Koweït par l'Irak, les dirigeants du FIS commettent aux yeux de l'armée leur première faute politique impardonnable. Proches des monarchies pétrolières au départ, ils se rallient, après une brusque volte-face, à l'opinion dominante, qui voit dans le leader irakien un Robin des Bois moderne. En janvier 1991, les dirigeants du FIS insultent publiquement l'armée, l'accusant de savoir mieux réprimer les Algériens qu'aider ses frères arabes. Quelques semaines plus tard, l'éditorial du mensuel de l'armée, *El Djeich*, ne laisse aucun doute sur la réaction de cette dernière. Les dirigeants du FIS ne tiennent pas compte de cet avertissement. En mai 1991, avec l'appui discret de Kasdi Merbah, mais contre l'avis de leurs
96 cadets à la direction du parti, ils lancent une grève générale : celle-ci fait long feu mais ouvre la voie à une intervention de l'armée. Les dirigeants du FIS sont embastillés mais ceux parmi les militaires qui voyaient d'un œil inquiet l'approfondissement des réformes en profitent pour forcer un président, dont l'image est de plus en plus ternie, à renvoyer le Premier ministre Mouloud Hamrouche.

Des élections législatives étaient prévues pour le mois de juin 1991 et le Premier ministre, selon ses adversaires dans l'armée, songeait sans doute à des élections présidentielles anticipées : aucun des acteurs clés de la scène politique algérienne n'accorde plus sa confiance au chef de l'État. Le renvoi de Mouloud Hamrouche oblige Chadli Bendjedid à reculer les élections de six mois.

De manière plus fondamentale, ce renvoi marque en même temps la mise en veilleuse des réformes économiques – c'est un coup d'État économique, six mois avant le coup d'État politique – et souligne la capacité de l'armée à imposer des décisions de blocage. L'ANP fait preuve de la même capacité en empêchant l'arrivée du FIS au pouvoir et en évinçant Chadli Bendjedid en janvier 1992. Elle se montre en revanche beaucoup plus incertaine sur la marche à suivre, car « son objectif primordial reste d'éviter le développement d'une situation qui la diviserait profondément. En effet, une telle situation aboutirait à des affrontements violents entre ses divers éléments constitués[12] ».

Cette incertitude reste, jusqu'à ce jour, un des éléments incontournables de la gestion politique, donc économique, de l'Algérie. La haute

12. Rémy Leveau, « Algérie : les pièges de l'aide internationale », *Politique internationale*, automne 1994.

hiérarchie demeure liée par un pacte de solidarité, traversé cependant de rivalités, qui remonte à la guerre d'indépendance, ce qui explique que les dirigeants algériens aient été incapables, à ce jour, de mener à terme une réforme en profondeur du système économique. Toute réforme économique demande une vision claire des objectifs – vision que Mouloud Hamrouche avait –, des moyens pour y aboutir – les revenus du pétrole et du gaz et la capacité à produire de nombreux entrepreneurs algériens sont importants – et une grande habileté dans la gestion des conséquences économiques et politiques des bouleversements qu'amènent immanquablement des réformes.

La tragédie algérienne tient à ce que, deux fois seulement depuis son indépendance, le pouvoir a vraiment été concentré entre les mains d'un homme : Houari Boumediene en 1973, après la spectaculaire envolée des prix du pétrole, et, à un degré moindre, Chadli Bendjedid au milieu des années 1980. Le pays fut mal servi par les deux hommes : le premier lança une politique de contrôle économique tous azimuts par l'État et d'industrialisation forcenée dont les résultats furent catastrophiques, le second se montrant, quant à lui, incapable de relever le défi de la chute du prix du pétrole après 1986.

Les Réformes Économiques en Veilleuse

La crise de juin 1991 ne remet pas en cause la politique de réformes dans le secteur des hydrocarbures. La faiblesse de l'URSS convainc même les officiers supérieurs les plus réticents qu'il est impératif que l'Algérie s'assure des appuis plus importants en Europe, aux États-Unis et au Japon. Les gouvernements de ces pays sont soucieux de voir leurs compagnies prendre une part plus importante au développement des richesses en hydrocarbures de l'Algérie, qu'ils savent très importantes.

Le gouvernement dirigé par Sid Ahmed Ghozali confie le portefeuille de l'Énergie à Nordine Aït Laoussine, un consultant international très respecté qui a eu la responsabilité du secteur gazier à la Sonatrach avant 1978. Il sait convaincre l'Assemblée nationale de voter les amendements à la loi de 1986 (préparés par son prédécesseur) à l'automne 1991. La dégradation de la situation sécuritaire après janvier 1992 n'affecte pas outre mesure cette politique qui attire une trentaine de compagnies internationales et conforte le rôle de l'Algérie comme partenaire privilégié des pays du sud de l'Europe pour le gaz.

Le nouveau Premier ministre consacre l'essentiel de son énergie à

la préparation des élections législatives du 26 décembre 1991, mais il mène une politique économique confuse. Il n'hésite pas à critiquer les conditions attachées au crédit *stand-by* que son prédécesseur a signé quelques semaines plus tôt avec le FMI, alors que lui-même était ministre des Affaires étrangères de son gouvernement. Son attitude est d'autant plus étonnante qu'il a négocié le premier accord *stand-by* avec le FMI deux ans plus tôt, quand il occupait le poste de ministre des Finances de Kasdi Merbah. Il ne cachait pas que ce dernier était opposé aux réformes économiques[13]. Il lance ensuite une campagne contre M. Hadj Nacer (malgré les efforts de son directeur de cabinet, Mohamed Liassine, pour l'en dissuader), l'accusant d'avoir vendu et bradé de l'or provenant des réserves de la Banque d'Algérie. La campagne, relayée par le nouveau secrétaire d'État aux Finances, Ahmed
98 Benouari, et le magazine *L'Hebdo libéré*, voix officieuse s'il en fut des milieux hostiles aux réformes économiques et politiques, fait long feu, non sans que le gouverneur doive s'expliquer devant la commission des finances de l'Assemblée nationale. Même les députés opposés aux réformes économiques témoignent leur sympathie au gouverneur dont la compétence et l'honnêteté ne furent jamais mises en cause.

Dans l'espoir de convaincre le peuple algérien de sa sollicitude, le Premier ministre organise alors le sauvetage prévu par l'accord avec le FMI et dont l'objectif est de secourir ceux qui sont le plus touchés par la hausse des prix résultant de la réduction des subventions aux produits de première nécessité, d'une manière telle que des centaines de milliers de personnes reçoivent quelques centaines de dinars : pas de quoi acheter suffisamment de votes, ni de quoi aider vraiment ceux qui sont pauvres.

En décembre 1991, le succès des islamistes au premier tour des élections persuade les militaires que les conditions dans lesquelles ils risquent d'être amenés à partager le pouvoir avec le FIS seraient par trop défavorables à leurs intérêts. Les six mois pendant lesquels Mohamed Boudiaf dirige le pays à la tête d'une pentarchie n'apportent rien de nouveau, sauf de rares et partielles enquêtes sur la corruption, qui coûtent la vie aux officiers qui les mènent sur ordre du président.

13. Il avait violemment dénoncé la conduite du Premier ministre dans un entretien avec l'auteur deux semaines avant le renvoi de Kasdi Merbah.

UN AN D'AUTARCIE ABOUTIT À UNE RELANCE DES RÉFORMES

L'assassinat de Mohamed Boudiaf, le 29 juin 1992, sonne le glas des réformes politiques et économiques : l'« éradication du terrorisme » va de pair avec une politique économique d'autarcie qui tourne le dos aux réformes, sauf dans le domaine des hydrocarbures. Rien ne souligne mieux l'incapacité du haut commandement militaire à appuyer une politique économique cohérente sur le moyen terme que la nomination de Belaïd Abdessalam au poste de Premier ministre. L'homme dont la politique d'industrialisation dans les années 1970 avait été remise en cause par Houari Boumediene lui-même (un an avant sa mort, en 1978, il avait rétrogradé son ministre de l'Industrie au portefeuille de l'Industrie légère, ce qui avait valu à celui-ci du titi algérois le sobriquet de « ministre de la *gazouz* [limonade] ») renaissait tel Lazare, à la consternation de nombreux Algériens et de tous les partenaires occidentaux du pays.

Le premier acte politique du nouveau Premier ministre est de démettre le gouverneur de la Banque d'Algérie et de suspendre certains articles de la loi sur le crédit et la monnaie. La Banque d'Algérie perd son autonomie et Belaïd Abdessalam lance une politique d'autarcie économique qui aboutit à une rupture *de facto* avec le FMI. Cette machine à remonter le temps économique a des résultats prévisibles : dérapage budgétaire spectaculaire – entre 1990 et 1993, le surplus budgétaire, équivalant à 2,4 % du produit domestique brut, est transformé en un déficit de 14,2 % –, accélération de l'inflation, campagne musclée mais démagogique contre la corruption qui n'a comme résultat que de consolider la place d'une économie informelle déjà importante.

Forcés de tirer les conclusions de cette faillite annoncée, les militaires renvoient Abdessalam en août 1993, nomment un diplomate respecté, Redha Malek, et engagent des négociations sérieuses avec le FMI et les autres bailleurs de fonds de l'Algérie. Ces dernières aboutissent, en avril 1994, à la signature d'un accord de prêt *stand-by* de trois ans et sont complétées par un rééchelonnement de la dette contractée par l'Algérie tant auprès des gouvernements occidentaux que des banques commerciales. Le renvoi de Redha Malek, dès l'accord conclu avec le FMI, met en évidence une attitude constante de l'armée : elle écarte sans ménagement tout Premier ministre qui se

laisse aller à l'illusion de gouverner. L'appui public que la France et le directeur du FMI, Michel Camdessus, apportent à la démarche algérienne contraste singulièrement avec la discrétion de ces mêmes acteurs lors de la négociation de l'accord conclu avec le FMI en avril 1991. Ce parrainage permet à l'Algérie d'obtenir des Clubs de Paris et de Londres des conditions plus favorables lors du rééchelonnement de la dette auprès des États occidentaux et des banques internationales[14]. Dans les cinq mois qui suivent cet accord, l'Algérie obtient « de la France directement ou de ses partenaires avec son appui déterminant une aide économique et financière de l'ordre de 40 milliards de francs. Ce montant dépasse largement celui qui avait été refusé en 1991 aux réformateurs du gouvernement Hamrouche[15] ».

L'aide internationale permet aux dirigeants algériens de gagner du
100 temps, d'acheter des armes et de nourrir la population ; elle éloigne aussi le risque d'une victoire islamiste. L'appui qu'apportent FMI et bailleurs de fonds occidentaux aux pays qui sollicitent leur aide a toujours une dimension politique que le FMI répugne à admettre.

Certains analystes pensent que « les thèses de répression jusqu'auboutistes permettent, dans l'immédiat, de maximiser les gains provenant des aides extérieures sans avoir à en répondre auprès de qui que ce soit ». Elle fait en revanche le malheur des islamistes, qui ne disposent pas, eux, d'aide extérieure sur le plan financier. Elle n'offre en tout état de cause pas les moyens de sortir de la crise économique de façon durable.

Des Résultats Financiers Flatteurs, une Production qui Stagne

Depuis 1994, l'Algérie a assaini ses finances : les subventions ont été supprimées, les grands équilibres budgétaires rétablis, le surplus budgétaire équivaut à 3 % du PNB en 1997, l'inflation est ramenée à moins de 5 %. Le PNB progresse depuis 1996. Le commerce extérieur a été libéralisé, la balance courante connaît même un surplus. L'État n'a pas desserré les freins sur le front des salaires et des réductions de subventions. Les réserves de la Banque d'Algérie se montent à plus de 10 milliards de dollars, si l'on inclut l'encaisse-or. Ce chiffre est un

14. Francis Ghilès, « Camdessus Casts a Line to Algiers », *Financial Times*, 13 avril 1994 ; « Algeria to Hear Price of Debt Rescheduling », *ibid.*, 23 mai 1994.

15. Rémy Leveau, « Algérie : les pièges de l'aide internationale », *loc. cit.*

record historique et représente plus d'un an de couverture des besoins d'importation. D'autre part, l'objectif stratégique d'exporter 60 milliards de mètres cubes de gaz par an d'ici à l'an 2000 semble en passe d'être atteint [16].

Il est permis de se demander toutefois si l'Algérie a une politique économique à moyen terme digne de ce nom : les résultats flatteurs doivent autant à la bonne tenue du dollar et au cours du pétrole qu'à la gestion des autorités algériennes. Le moratoire de paiement de dette consenti à l'Algérie en 1994 est arrivé à son terme en décembre dernier : les repaiements ont commencé, 4,9 milliards de dollars sont dus cette année aux créditeurs occidentaux. Même si l'Algérie contracte de nouveaux emprunts, le fardeau que représentent les échéances de dette sera lourd dans les années à venir. L'Algérie peut se passer du FMI aujourd'hui, mais son économie n'est pas pour autant tirée d'affaire.

Les dirigeants devront relever des défis sur deux fronts : celui de l'économie réelle et celui des hydrocarbures. Dans ce second secteur, les nombreux accords de partenariat signés depuis 1992 soulignent qu'une part des bénéfices résultant de l'accroissement de la production et de l'exportation de pétrole, de gaz et de condensats n'ira pas à la Sonatrach, mais aux partenaires étrangers de l'Algérie. D'autre part, une dérégulation plus rapide que prévue du marché gazier européen réduirait l'augmentation des bénéfices sur lesquels la Sonatrach table, dans un secteur clé pour son futur. Un troisième facteur d'incertitude vient des sabotages des gazoducs qui acheminent le gaz naturel vers des clients étrangers, mais qui, jusqu'à ce jour, sont sans grande gravité. Le flux de gaz n'a été interrompu qu'à une seule reprise, en octobre 1997, près de Tébessa, à la frontière tunisienne. Les gazoducs sont faciles à réparer, mais si l'insécurité devait s'étendre aux installations qui traitent le gaz, l'inquiétude des importateurs européens serait grande.

La majorité des indicateurs de l'économie réelle, hors hydrocarbures, restent maussades : la production agricole oscille au gré de la pluviométrie ; la production augmente dans les domaines des produits pharmaceutiques et des appareils médicaux et dans le secteur agroalimentaire, mais la production industrielle continue de baisser, à quelques rares secteurs près, depuis le début de la décennie. Les impayés s'accumulent à l'intérieur du système étatique malgré les déficits accu-

16. Francis Ghilès, « Les bienfaits du gaz en Méditerranée », *loc. cit.*

mulés qui ont été épongés par l'État. Les grandes sociétés d'État, qui assurent plus des trois quarts de la production industrielle, n'ont pas été restructurées, condition essentielle pour une relance de la production sur une base saine[17].

La situation actuelle est lourde de conséquences : l'Algérie a de l'argent mais peu d'actions de restructuration d'entreprises semblent en cours. Comment le FMI, qui reconnaît dans ses rapports que « l'ampleur de la restructuration des entreprises publiques nécessite – pour ce qui concerne la modernisation des chaînes de production, les pratiques de gestion et l'équipement – un grand effort de privatisation, en particulier si la recherche de partenaires étrangers est limitée à cause des problèmes de sécurité[18] », peut-il encourager l'État algérien à accélérer le processus de privatisation ?

Les conditions pour lancer une politique de privatisation et la réussir ne semblent pas réunies en Algérie aujourd'hui. Quelles sont ces conditions ? Tous les acteurs politiques et sociaux doivent y trouver leur compte : la masse des Algériens pour qu'ils n'aient pas l'impression d'être laissés pour compte ; les ouvriers et les syndicats pour qu'ils ne concluent pas que l'État brade le patrimoine qu'ils ont construit à la sueur de leur front ; les techniciens des entreprises publiques car sans eux aucune modernisation de l'appareil industriel ne pourra se faire ; les détenteurs du pouvoir politique parce que, s'ils sont écartés, ils peuvent facilement saboter l'expérience. Enfin, la transparence des chiffres, les arbitrages que sera amenée à rendre la justice et les instruments financiers sont loin d'être à même de mener un travail aussi ardu. Il faudrait commencer par réformer les banques. Enfin, détail qui a peut-être échappé au FMI mais que la Banque mondiale reconnaît : l'épargne s'est effondrée en Algérie depuis dix ans. Combien d'Algériens ont les moyens d'acheter des participations dans les milliers de compagnies à privatiser ?

La libéralisation du commerce extérieur, dont le FMI s'est félicité, souligne déjà la faiblesse d'une politique qui libéralise les transactions mais ne réforme pas les structures : les PME privées voient leurs ventes chuter sous l'impact d'importateurs qui offrent des produits moins chers que ceux des producteurs domestiques. Les pertes de change de ces entreprises sont une épine dans les relations entre l'État et le secteur

17. Id., « Réformes économiques dans une Algérie à feu et à sang », *Le Monde*, 29 mai 1997.

18. Rapport du FMI sur l'Algérie, 17 décembre 1996.

privé depuis le début de la décennie. Du fait des dévaluations de 1991 et 1994, la dette des opérateurs privés s'est trouvée multipliée par un facteur cinq, ce qui a proprement asphyxié de nombreuses PME. L'État, pour sa part, a continué d'allouer des sommes considérables pour soutenir les entreprises publiques, mais a peu fait pour aider les PME privées, ce qui n'incitera pas celles-ci à investir. Cette situation explique qu'on trouve aujourd'hui en Algérie, d'après les chiffres officiels, plus de PME qui font du commerce (27 000) que de PME qui produisent (23 000).

Les indicateurs sociaux sont tributaires de cette économie qui ressemble un peu à une économie de bazar : le chômage atteint un tiers de la population et touche plus de la moitié des moins de 30 ans, ce qui nourrit la violence. Parallèlement, la classe moyenne, traditionnelle locomotive de l'économie par sa propension à la consommation de produits et à l'épargne, périclite du fait de l'écroulement du pouvoir d'achat – les salaires réels ont diminué, toujours d'après les chiffres officiels, de 35 % entre 1993 et 1996.

La relance de l'investissement et de la production, freinée par un environnement hostile qui commence par un système bancaire frileux, une bureaucratie tortueuse et un climat sécuritaire qui ne pousse guère à l'investissement, se fait attendre. Un autre facteur, qui est rarement évoqué, joue : entre 250 000 et 400 000 Algériens ont quitté leur pays depuis 1990, dont des dizaines de milliers de cadres supérieurs. La mémoire des entreprises, des hôpitaux, des universités, des grands corps de l'État se trouve amputée. Ce qui amène à se poser une question de fond. L'État algérien dispose-t-il, en 1998, des cadres et des informations nécessaires pour mener à bien des négociations et défendre ses intérêts réels face au FMI, à la Banque mondiale et à ses créditeurs occidentaux ? Est-ce que les réformes imposées par le FMI depuis 1994 sont vraiment celles dont l'économie algérienne avait le plus besoin ?

La politique d'assainissement que le FMI cherche, et réussit à imposer à certains pays, est aujourd'hui ouvertement remise en cause par d'éminents économistes occidentaux, ce qui n'était guère le cas il y a cinq ans. A cette époque, critiquer le FMI était un crime de lèse-majesté financier. La France agissait alors de même : certains de ses diplomates et responsables financiers n'hésitaient pas à mettre en doute les capacités intellectuelles de l'équipe de Mouloud Hamrouche et jouèrent ce jeu auprès de journalistes influents, de leurs pairs occidentaux et de hauts fonctionnaires des organisations internationales.

Plutôt que d'affaiblir la capacité de négociation algérienne, la France n'aurait-elle pas gagné à la soutenir ?

Depuis 1994, rares sont ceux qui osent ou veulent porter un regard critique sur le plan d'ajustement structurel que le FMI a convaincu les dirigeants algériens d'appliquer. L'inquiétude concernant l'avenir de l'économie algérienne est clairement perceptible à la Banque mondiale, qui a considérablement réduit ses activités en Algérie. Elle ne joue plus le rôle de soutien et de relais des réformes macroéconomiques lancées par le FMI : ses économistes avouent ne plus être en mesure de *lire* l'économie du pays. Cette attitude est, somme toute, plus lucide que celle du FMI. La situation est d'autant plus inquiétante que les partenaires étrangers d'un pays affaibli lui font rarement des cadeaux. La population, pour sa part, a vu son niveau de revenu par

tête décliner de 2 800 à 1 600 dollars en dix ans sans perspectives d'amélioration rapide. Dans de telles circonstances, cautionner une politique de privatisation, comme le FMI ne se prive pas de faire, semble quelque peu irresponsable et pourrait avoir des conséquences imprévisibles.

Rien ne suggère que les militaires aient changé dans leur volonté de restructurer et de dynamiser l'économie algérienne. Mais ils ne semblent pas vouloir ou pouvoir s'en donner les moyens. Leur échec à construire un nouveau projet économique pour l'Algérie vient de ce que l'armée continue d'hésiter devant l'élargissement de la base de son pouvoir qui résulterait inévitablement d'une politique de compromis avec d'autres groupes sociaux et politiques. Aujourd'hui, l'enjeu des privatisations à venir suscite déjà des luttes violentes et constitue un élément important dans un compromis éventuel entre certains éléments de la mouvance islamiste et le haut commandement.

Le bilan économique et social de la politique que cautionne l'armée depuis 1988 est lourd : destruction de nombreuses infrastructures et des forêts, vieillissement rapide des installations industrielles et baisse continue de la production. L'origine sociale des victimes souligne une vérité souvent occultée : ce conflit est aussi une guerre de classes. C'est encore une guerre de générations : les jeunes qui sont éduqués fuient le pays, les autres se battent, dans un camp ou dans l'autre et, en l'absence d'emplois dans l'économie réelle, se livrent au racket et au marché noir. La classe moyenne, elle, s'appauvrit, ce qui durcit les rapports sociaux et prive l'économie d'un groupe charnière fondamental. Si le président Zeroual échoue à convaincre ses pairs de par-

tager plus équitablement les ressources du pays et à les gérer selon des normes plus proches de celles admises dans le monde actuel, il est douteux qu'il puisse compter sur un sursaut de la population, sursaut qui est la condition *sine qua non* pour remettre l'Algérie au travail, relancer les investissements, notamment en encourageant le rapatriement en Algérie d'une part des 35 milliards de dollars que les résidents algériens détiennent *off-shore*. A la session annuelle du FMI, à Madrid en 1994, Michel Camdessus donnait le programme de redressement mené par l'Algérie en exemple au reste du monde. Aujourd'hui, il est plus discret. Payer sa dette extérieure rubis sur l'ongle et assainir ses finances dans un contexte d'autarcie évoque un scénario que personne ne souhaite à l'Algérie, celui dont fut victime la Roumanie voici une décennie.

CONCLUSION

Les réformes économiques menées tambour battant entre 1989 et 1991 furent victimes de la crise politique ouverte par l'interruption du processus électoral en janvier 1992, sauf en ce qui concerne le secteur des hydrocarbures, aujourd'hui largement ouvert aux compagnies internationales. Le président Liamine Zeroual a repris ces réformes, mais dans un contexte où deux facteurs clés ont changé. En Algérie, la situation économique et sociale s'est fortement dégradée. Mais, à l'étranger, le chef de l'État bénéficie du soutien de la France sur le plan financier et dans ses négociations avec le Fonds monétaire international, soutien qui a fait défaut, quelques années plus tôt, à l'équipe du Premier ministre Mouloud Hamrouche.

La capacité des dirigeants algériens à redresser l'économie de leur pays reste encore étroitement liée à la tournure que prendront les événements politiques.

Sur le plan économique, deux risques guettent l'Algérie : un effondrement de son économie réelle si une relance de l'investissement ne prend pas rapidement le relais des réformes macroéconomiques menées depuis 1994 ; une dérégulation rapide du marché gazier européen qui, en faisant baisser les prix d'un produit dont la part dans la valeur des exportations algériennes va croissant, priverait le pays d'une part des revenus d'exportation sur lesquels il table à l'horizon de l'an 2000. L'ampleur historique des réserves de change de la Banque d'Algérie, plus de 9 milliards de dollars, donne au président Zeroual une marge de manœuvre qui, à terme, peut se révéler illusoire.

Deux Algérie se font face : un pays utile, où la production de gaz et de pétrole augmente, où les investissements tant algériens qu'étrangers affluent dans les hydrocarbures, et un pays où vit la majorité des 30 millions d'Algériens, en partie à l'abandon et appauvri par un chômage massif et la chute de sa production industrielle depuis dix ans. Ce déséquilibre est lourd de menaces.

RÉSUMÉ

Depuis plus d'une décennie, l'armée algérienne a une attitude ambivalente face aux réformes économiques entreprises par les gouvernements qui se sont succédé. L'échec des réformes menées en 1989-1991 s'explique par des facteurs internes mais aussi externes : guerre du Golfe et manque de soutien occidental aux réformateurs. Aujourd'hui, la politique de réforme macro-économique soutenue par le FMI ne semble pas déboucher sur une réforme en profondeur des structures économiques. L'Occident – et notamment la France – semble se désintéresser d'une situation dont les conséquences pourraient être graves.